

Paris, le 6 avril 2020

Médecine spécialisée libérale : deux urgences

1. Imaginer demain
2. Sauver nos entreprises médicales

La crise du COVID-19 marquera profondément la société Française et son milieu médical libéral et hospitalier.

Durant le confinement, les Français auront le désir d'un nouveau monde et l'ambition de vivre autrement. Un monde où la santé deviendra, de manière intuitive, une fonction régaliennne de l'État au même titre que la souveraineté économique, la justice ou la sécurité. Ces événements ont donné à la santé ses lettres de « grande noblesse », demain les Français seront, sans doute, prêts à investir de manière conséquente dans la santé ; tout en étant très exigeants envers les professionnels de santé.

Ce constat, les médecins spécialistes de la CSMF l'ont anticipé et travaillent déjà à la révolution de la médecine libérale spécialisée. L'innovation et l'expertise technique et organisationnelle seront les deux piliers de ce nouvel édifice qu'il nous faudra rapidement construire. Dans les semaines à venir un projet politique, pour s'adapter à cette nouvelle donne, sera communiqué. Il en va de la responsabilité des libéraux.

Pour réussir ce formidable challenge et répondre de manière performante aux attentes des Français, l'État doit d'ores et déjà investir massivement dans la médecine libérale spécialisée.

1. **La première urgence consiste à investir massivement dans l'innovation et l'expertise**, pour adapter nos entreprises médicales libérales aux nouveaux défis auxquels nous serons à l'avenir confrontés, car la sécurité sanitaire sera une priorité sociétale, nos organisations ont vécu.
2. **La deuxième urgence consiste à sauver nos entreprises médicales**, sous-utilisées actuellement à cause des soins déprogrammés pour raison de COVID-19. Il est indispensable que l'État prenne en charge les déficits de nos cabinets dus aux charges structurelles et au chômage partiel de nos collaborateurs. C'est l'enjeu de garder intactes nos forces de frappe pour répondre aux attentes des Français en matière de soins dès la sortie de cette crise sanitaire.



Nous demandons solennellement au Ministre de la Santé et à la CNAM de répondre favorablement à nos demandes.

En lien avec la CSMF, en parfaite coordination avec Les Généralistes-CSMF, nous adresserons à Olivier Véran, Ministre des Solidarités et de la Santé et à Nicolas Revel, Directeur Général de la CNAM, dans quelques jours, une liste exhaustive de nos attentes dans l'intérêt de tous.

Docteur Franck DEVULDER
Président Les Spécialistes CSMF
06.14.09.64.56